

Jardins familiaux - Concours du « Plus beau jardin » 2016

Visites du jury les 28 et 29 juin

Remise des prix le 7 juillet à l'Hôtel de Ville

Jardins familiaux de Beaubreuil
Crédit photo : Ville de Limoges



Pour la troisième année consécutive, la Ville de Limoges organise le concours du « Plus beau jardin » parmi les jardins familiaux de la Ville. Ce concours est destiné à valoriser et récompenser le travail des jardiniers locataires de parcelles sur les quatre sites de jardins familiaux de la Ville de Limoges : Beaubreuil, la Bastide, le Val de l'Aurence et le Val d'Auzette - St Lazare.

Héritage du passé, les jardins familiaux répondent à la volonté de la Ville de Limoges de conserver des espaces verts dans les quartiers, mais aussi de créer des lieux propices à la détente et à la convivialité au cœur de zones d'habitat collectif. Espaces de rencontres et de mixité sociale, les jardins contribuent ainsi à l'amélioration des conditions de vie des quartiers.

La Ville de Limoges propose à ce jour 283 parcelles réparties sur quatre sites aménagés : 61 parcelles à la Bastide, 68 au Val d'Auzette, 42 au Val de l'Aurence et 112 à Beaubreuil.

> Les visites du jury

Afin de découvrir les parcelles des locataires participant au concours, le jury se rendra le mardi 28 juin de 9 h à 10 h sur le site de la Bastide et de 10 h 15 à 12 h sur le site de Beaubreuil. Le mercredi 29 juin, le jury se rendra de 9 h à 10 h 40 sur le site du Val de l'Auzette et de 11 h à 12 h sur le site du Val de l'Aurence.

Lors de son passage, le jury sera chargé d'apprécier différents critères de sélection qui porteront sur :

- Le comportement du jardinier au sein du site (respect du règlement des jardins familiaux, respect des autres, convivialité) ;
- L'entretien, l'esthétique de la parcelle et de ses abords immédiats ;
- Les pratiques de jardinage utilisées ;
- La dimension environnementale (préservation de l'eau, traitement des déchets, biodiversité, produits).

Ce jury sera composé de deux élus représentant la Ville de Limoges : Vincent LEONIE, adjoint au Maire en charge des Espaces Verts, et Bérardane AMROUCHE, conseiller municipal délégué aux Associations et à la Vie des Quartiers, d'un représentant de la Direction des Espaces Verts, d'un représentant du Service Logement et Politique de la Ville et des représentants des associations des jardins familiaux.



Après délibération, le jury établira le classement définitif de trois lauréats sur chaque site, puis un lauréat finaliste sera désigné parmi les quatre premiers candidats sélectionnés sur les quatre sites.

> La remise des prix

La remise des prix, suivie d'un cocktail, se déroulera à la Mairie de Limoges le jeudi 7 juillet 2016, à partir de 17 h.

Trois jardiniers par site seront primés et se verront remettre un panier composé de différents produits de jardinage tels que des outils à mains, un voile d'hivernage ou encore des graines (1^{er} prix : un panier d'une valeur de 80 €, 2^{ème} prix : un panier d'une valeur de 50 €, 3^{ème} prix : un panier d'une valeur de 40 €). Un grand gagnant sera élu parmi les quatre jardiniers arrivés premier au classement sur chaque site, ce dernier se verra remettre un bon d'achat d'une valeur de 110 €.

